

Ordre du jour du CTL

- 1) Modification des horaires d'ouverture du SPFE
- 2) Fusion BDV-DIRCOFI
- 3) Ponts naturels 2021
- 4) Tableau de Bord de Veille Sociale
- 5) Budget 2020
- 6) Questions diverses

Période de reconfinement oblige, ce Comité Technique Local s'est tenu en audioconférence. Après une matinée de discussions, la ligne a été coupée et il a fallu reprendre le vendredi AM.

1) Modification des horaires d'ouverture du SPFE (pour avis)

La direction a décidé de fermer l'accueil tous les AM au prétexte de vouloir rattraper le retard (270 jours) du service => **La CGT a voté contre : le public n'a pas à payer la facture des suppressions d'emplois. Ce qu'il faut c'est du personnel formé et en nombre.**



La Directrice a répondu qu'elle faisait tout pour améliorer la situation grâce à :

- 1 EDR affecté quasiment à temps complet au SPFE
- 1 convention avec le SPFE de Blois (1 Équivalent Temps Plein à distance)
- 1 arrivée en mai 2021 d'un cadre A sorti de l'ENC qui « apportera son expertise » (dixit Mme Desbois)

La CGT rappelle que les agents du SPFE souhaitent de l'aide en nombre pour exécuter toutes les tâches de leur service. Quelle serait alors l'expertise d'une agent fraîchement sorti de l'École ? Leur préférence va naturellement à l'expérience plutôt que l'expertise.

La DDFIP a voulu rassurer tout le monde en parlant de formations locales à venir. Qui, quand, comment ??? On ne sait pas.....

Et pour elle, les usagers professionnels ne seront pas impactés par cette réduction de l'accueil. Cela est contestable puisqu'ils n'ont pas été consultés (sic) et que certains se plaignent déjà en arrivant au CDFIP ?



2) Fusion BDV/antenne DIRCOFI au 1^{er} septembre 2021 (pour avis)

Plusieurs O.S. ont voulu aborder les différents aspects de cette réforme de structures notamment dans ses aspects immobiliers et logistiques. La Directrice a préféré faire ainsi pour éviter une surcharge de travail pour le service logistique de la Direction dans des délais très courts (pourquoi prendre le temps quand on peut faire vite et mal !). Comme si nous ne savions pas qu'il manque du personnel dans tous les services !!!



Objectif de cette fusion : mieux couvrir le tissu => donc les inspecteurs vérificateurs de la DIRCOFI (ayant un tissu fiscal moins dense à l'heure actuelle) reviennent régulièrement sur les mêmes entreprises selon elle. Le tissu de la BDV est plus large et plus diverse. L'idée sous-jacente est d'amener les inspecteurs de la DIRCOFI à étendre leur champ de compétences.

Sur les locaux, entre les m² prélevés pour loger une partie de la trésorerie hospitalière et l'empressement de reloger à la hâte la BDV, plus l'entourloupe qui permet à l'administration de supprimer 2 emplois A au sein de cette nouvelle structure, les représentants des personnels ont vu leurs propositions balayées par la Directrice en leur disant : « j'ai décidé ! »

Magnifique conception du dialogue social.

Sur les effectifs, les 2 emplois A ne sont pas supprimés par la DDFIP de l'Indre mais par la DIRCOFI. La collègue A stagiaire qui arrivera en mai sera affectée ALD au PCE alors qu'un poste pouvait être obtenu au sein de la BDV. Sera-t-elle maintenue sur cette structure encore longtemps ? Bonne question.

La direction précise que les postes de contrôle dans l'Indre ne sont pas demandés, ce qui explique les vacances non comblées. Pourtant lorsqu'un agent le demande, il ne peut obtenir le poste souhaité.

La CGT a voté contre cette fusion qui réduit de nouveau les moyens humains et qui se réalise sans aucune prise en compte de nos propositions, ne serait-ce que sur l'aspect matériel.

3) Ponts naturels 2021 (pour avis)

La direction a décidé de fixer les 2 ponts dits naturels les vendredi 14 mai et vendredi 12 novembre.



=> Vote de la CGT: abstention

4) Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) (pour info)

Voici la définition du TBVS telle qu'elle est présentée dans le document :



« Le TBVS est un dispositif de veille active qui, mis en synergie avec l'ensemble des outils du plan national d'amélioration des conditions de vie au travail (DUERP, baromètre social, espaces de dialogue...), contribue au développement d'une culture de la santé au travail et de prévention des risques psychosociaux dans le réseau. Il fournit localement aux acteurs en charge de la prévention un constat objectif permettant d'identifier des situations à risques, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence. »

Et bien dans la réalité il en est tout autre.

La CGT dénonce que le TBVS est devenu un outil permettant de régler les problèmes de conditions de vie au travail et les risques psychosociaux par des réformes successives.

Que de surprises dans ce qui nous est présenté.

En lisant les documents, la direction nous dit qu'il faut comprendre les choses suivantes :

- Les départs en retraite en 2019 ont été compensés par des arrivées => FAUX

La CGT a fait remarquer que 7 suppressions d'emplois en 2019 ont visé des postes libérés par des agents partis à la retraite. Mais la direction ne s'est pas démontée en nous disant :

« oui mais on parle des départs remplacés hors suppressions d'emplois. » C'est comme parler des problèmes de la planète sans parler du réchauffement climatique.

C'est une bonne question mais ce sera ça notre réponse..... cela ne vous rappelle rien ?

- Les regroupements de services sont la solution pour notre hiérarchie => FAUX.

Les questions de moyens enlevés tous les ans sont complètement balayés et les regroupements de structures sont proposés pour assurer la continuité des missions.

Et on ose nous dire la chose suivante : (écrit noir sur blanc dans le document)

La fusion de la trésorerie de Buzançais avec celle de Châtillon sur Indre au 1er janvier 2019 a permis de réaliser des économies d'échelle en créant un service avec un effectif plus conséquent, d'améliorer les conditions de travail des agents et de réaliser les économies liées au départ d'un site locatif... »

5 (Buzançais) + 5 (Châtillon) = 5 (Châtillon)



Pour finalement supprimer la trésorerie de Châtillon: belle démonstration !



5) Budget 2020 (pour info)

A année exceptionnelle, budget exceptionnel !

Que dire du budget de cette année et bien que la crise sanitaire et le confinement ont entraîné une baisse de la consommation des crédits malgré l'apparition de nouvelles dépenses telles que les masques, les parois de plexiglas ou l'emploi d'une vigile depuis le mois de juin.

Nous vous ferons grâce de tous les chiffres et des différents postes du budget de la DDFIP 36.



Il faut cependant retenir que les crédits non consommés cette année vont retomber dans le budget global de l'État, et que nous rendons cette année autour de 100 000€.

6) Questions diverses

Les nouveaux effets du recul social en matière d'affectation

Le mouvement local lié à la création du SGC de Châteauroux et de la trésorerie hospitalière s'est fait à la hâte pour pouvoir coûte que coûte être mis en place au 1^{er} janvier 2021. Donc pas de travaux, et un mouvement de personnels rendus public.... Le 11 décembre AM...pendant le CTL (qui n'a pas pu traiter du sujet avec la direction => circulez, il n'y a rien à discuter)

Eh oui, voilà donc les premiers effets concrets de la fin des CAP locales.

Un interphone installé au CDFIP de Châteauroux

Le système a été mis en place mais il ne fonctionnera pas tout de suite. Le vigile sera encore présent quelque temps (le temps de l'urgence sanitaire sans doute).

L'accueil téléphonique

La revendication ancienne de la CGT pour obtenir des moyens importants vont-ils être entendus ? En tout cas il semble que l'Administration étudie la problématique car cette mission nous incombant toujours balayée sous le tapis des travaux d'accueil va être peut-être réétudiée. Rappelons que notre administration doit être joignable par téléphone au moins 30h/semaine.

Obligation importante : il faut des agents derrière les combinés !

Recrutements emplois handicapés

Suite à notre demande, la Direction nous a annoncé le recrutement de 2 personnes en 2021 au titre des recrutements d'emplois réservés aux personnes en situation de handicap (1B et 1C). Une publication dans Ulysse et sur le site de Pôle Emploi devrait être faite très prochainement. A ce jour, les résidences de ces postes ne sont pas connues.

Conseillers Décideurs Locaux

Les cadres désignés connaissent la décision de la Directrice mais les OS ne peuvent pas savoir encore qui sera sur ces postes : un autre exemple de transparence dans le dialogue social.

Un CTL est reconvoqué le 18 décembre (votre « contre » unanime des OS sur sur points 1 et 2.). Malgré notre opposition, aucun changement n'est prévu par la Direction sur ces sujets.